

CHARTRE D'ENGAGEMENT

POUR UNE CITE ACCESSIBLE AUX
PERSONNES A MOBILITE REDUITE



L'ASSOCIATION JACCEDE.COM

MISSION

L'association Jaccede.com, régie par la loi de 1901, créée et déclarée en préfecture en mai 2006, milite pour plus d'accessibilité dans le but d'améliorer le quotidien des personnes ayant un handicap moteur et plus généralement des personnes à mobilité réduite.

L'activité de l'association repose sur :

- Le développement d'un site internet grand public gratuit, destiné à simplifier le quotidien des personnes à mobilité réduite via la diffusion et l'échange de bonnes adresses accessibles.
- L'organisation de « Journées de l'accessibilité » dont le but est de recenser les établissements accessibles d'une ville, sensibiliser les commerces pas ou peu accessibles, et enfin inscrire les informations recueillies sur www.jaccede.com afin de les diffuser au plus grand nombre.

INTERET GENERAL

L'association a été créée pour répondre à plusieurs préoccupations :

- Améliorer la vie quotidienne des personnes à mobilité réduite, lutter contre l'exclusion, permettre aux personnes à mobilité réduite de sortir de leur isolement.
- Rendre les personnes à mobilité réduite et le grand public acteurs d'un projet d'intérêt général. Plus généralement, sensibiliser l'ensemble de la population à la question de l'accessibilité et faire connaître la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées.
- Valoriser les établissements accessibles et les accompagner dans leur démarche d'accessibilité.

Jaccede.com est une association laïque, apolitique et sans affiliation syndicale.

Jaccede.com, c'est : plus de 10 500 lieux répertoriés, près de 3 000 membres inscrits et 20 000 visites par mois.

Jaccede.com est le SEUL guide collaboratif qui recense les lieux accessibles.

LES ETABLISSEMENTS SOLIDAIRES

ORIGINES DU PROJET

Le projet « Etablissements Solidaires » est né du constat suivant :

- Certains propriétaires ou exploitants ont fait l'effort de rendre leur établissement accessible et ne reçoivent que très rarement des personnes à mobilité réduite.
- Sortir nécessite souvent de surmonter plusieurs obstacles (transport, accompagnement, accessibilité de l'environnement), les personnes à mobilité réduite souhaitent des garanties quant à l'accessibilité et à l'accueil des lieux qu'elles fréquentent et seront sécurisées par un « Etablissement Solidaire » qui respecte les valeurs de Jaccede.com.

PRINCIPES

Jaccede.com souhaite permettre aux propriétaires ou exploitant de renforcer leur visibilité auprès des personnes à mobilité réduite et surtout de souligner leur soutien à l'association dans sa mission civique.

Cette démarche s'adresse à toute structure recevant du public, quelle que soit sa forme juridique, dont la caractéristique principale est qu'elle est accessible à des personnes à mobilité réduite et désireuse d'améliorer l'accès à la cité aux côtés de l'association Jaccede.com.

Pour l' « Etablissement Solidaire » :

- profiter d'une communication grand public faisant savoir que ses locaux sont particulièrement accessibles et accueillants,
- bénéficier d'une vitrophanie « Ici J'accède facile » à apposer sur sa devanture,
- valoriser son engagement en faveur des personnes à mobilité réduite,
- fédérer son équipe autour d'une action utile et citoyenne.

Pour Jaccede.com :

- créer un réseau de partenaires sensibles à l'accessibilité et les valoriser sur son guide.
- assurer aux personnes qui consulteront le guide en ligne que l'établissement propose un accueil adapté aux personnes à mobilité réduite.
- avoir un soutien financier pour étendre ses activités et soutenir ses projets.

NOS ENGAGEMENTS

UNE VISIBILITE RENFORCEE

- Une identité visuelle commune permettant de distinguer les « Etablissements Solidaires » des autres professionnels sur le guide en ligne grâce à un pictogramme,
- Un critère de recherche « Etablissements Solidaires » facilitant la recherche des établissements engagés auprès de Jaccede.com,
- Un macaron « Ici j'accède facile » à apposer sur la devanture afin d'identifier rapidement un « Etablissement Solidaire »,
- Un focus sur la page d'accueil du guide présentant un établissement qui organise des événements particuliers avec des Jaccedeurs.

UNE TRANSPARENCE TOTALE

- La transparence est une des valeurs de Jaccede.com. L'association s'engage à rendre compte à tout moment de l'utilisation de ses fonds. Les dons récoltés dans le cadre de ce projet permettront de soutenir l'activité et les projets de l'association.
- Un paiement sécurisé : votre compte est débité immédiatement par Jaccede.com via le système du Crédit Coopératif. Le macaron vous sera transmis par courrier dès confirmation du paiement.

VOS ENGAGEMENTS

VOUS ETES UN ETABLISSEMENT

- Le signataire de la Charte est un Professionnel. Quel que soit son statut, il exerce de manière légale et déclarée. Dans le cadre de son activité, il est amené à recevoir du public.

UNE ACCESSIBILITE TOTALE

- Le signataire de la Charte s'engage à ce que son établissement soit complètement accessible aux personnes à mobilité réduite selon les critères fixés par Jaccede.com.

AMBASSEUR DES VALEURS DE JACCEDE.COM

- Le Professionnel s'engage à réserver un bon accueil aux personnes à mobilité réduite. Il pourra participer aux actions qui lui seront proposées par Jaccede.com et accepte d'être informé dans ce cadre. Il sera ambassadeur et relai du dispositif auprès du public, de ses confrères et de ses éventuels partenaires évoluant dans son environnement professionnel. Il accepte de communiquer sur les actions de l'association et de mettre un lien sur son site internet vers le site de Jaccede.com



Le macaron « Ici J'accède facile » à apposer sur votre vitrine. (15 x 20 cm).

J'ADHERE A LA CHARTE D'ENGAGEMENT

FORMULAIRE

Civilité Melle Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

Téléphone

Email

ETABLISSEMENT

Nom

Adresse

Code postal

Ville

N° SIREN

L'association Jaccede.com s'engage à ne pas diffuser ces informations réservées exclusivement à l'exploitation du guide Jaccede.com et au cadre de la charte « pour une cité accessible »

Signature et cachet de l'établissement, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Oui, je veux agir avec Jaccede.com.

Pour améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite,
je choisis de donner mensuellement :

20 par mois, soit 8 après déduction fiscale*

* Le saviez-vous ?

60% de votre don à Jaccede.com est déductible de vos impôts (IS, IR), dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaire.

Mon premier prélèvement devra avoir lieu le 5 15 20 du mois de
(**Attention** : votre réponse doit nous parvenir 15 jours au moins avant cette date)

AUTORISATION DE SOUTIEN RÉGULIER

N° National d'émetteur
566714

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou à Jaccede.com. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

À retourner avec un **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** ou **Postal (RIP)** ou de **Caisse d'Épargne (RICE)**.

Débiteur

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville

Créancier

Association Jaccede.com
10 passage Turquetil
75011 Paris

Compte à débiter

Établissement Guichet
N° de compte Clé

Établissement teneur du compte à débiter

Nom
Adresse
Code postal
Ville

Date et signature (obligatoire)